

Assemblée Générale du 19 juin 2019

Extrait des délibérations

Délibération sur la délégation des pouvoirs donnés au Président pour accomplir les formalités de dépôts des comptes :

L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Auvergne-Rhône-Alpes réunie le 19 Juin 2019,

- Vu l'avis de la Commission des Finances de la CCIR Auvergne-Rhône-Alpes réunie le jeudi 06 juin 2019 sur le budget exécuté 2018,
- Vu le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux annuels 2018,

Il est proposé à l'Assemblée de donner les pouvoirs au Président, pour accomplir toutes les formalités auprès des autorités de tutelle.

M. LE PRESIDENT. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Quorum :	61	Voix pour :	88
Présents :	44	Voix contre :	0
Représentés :	44	Abstentions :	0

Extrait certifié conforme
Le 21 Juin 2019, à Lyon

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND

